

ETATS-UNIS – Nouveau statut pour les embryons

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/10/2002

Le mandat du National Human Research Protection Advisory Committee, créé par l'administration Clinton, a expiré au mois de septembre dernier. Rebaptisé Secretary's Advisory Committee on Human Research Protection, il a été reconduit par l'administration Bush, soucieuse de renforcer les protections juridiques de l'embryon. Cependant, la charte de cette nouvelle structure ne préconise pas a priori d'octroyer aux embryons une protection juridique identique à celle des foetus, des enfants et des adultes. La charte s'intéresse plus particulièrement à la sécurité des personnes qui se portent volontaires pour un programme scientifique et souligne l'utilisation du terme « sujet humain » pour qualifier l'embryon. Ces recommandations sont adressées au Department of Health and Human Services, seul habilité à initier une législation spécifique.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-nouveau-statut-pour-les-embryons/